

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Formulaire à compléter lors d'une demande de petit permis de construire (procédure simplifiée)

Selon l'art. 20, al. 2 litt. B du décret concernant le permis de construire (RSJU 701.51), le requérant doit produire une déclaration écrite d'accord des voisins directement touchés par le projet.

Requérant :

Projet :

.....

Emplacement / N° de parcelle :

Accord des voisins

Les voisins ci-dessous ont pris connaissance du projet précité et donnent leur accord quant à sa réalisation.

Nom - prénom	N° de parcelle	Signature

Courtedoux le,

COMMUNE DE COURTEDOUX, Rue du collège 30A, 2905 Courtedoux

Tél. 032/466 29 10

Courriel : aureline.meyer@courtedoux.ch